

# Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2025

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le <u>1-888-888-3863</u>, en nous envoyant un courriel à l'adresse <u>info@gestiondactifscibc.com</u>, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## Analyse du rendement du fonds par la direction

#### Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs de la Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC (le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2025. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 548 313 \$ au 31 août 2024 à 574 871 \$ au 28 février 2025, en hausse de 5 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 16 963 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 0,8 % pour la période, contre 2,0 % pour son indice de référence, soit l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (l'indice de référence). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section Rendement passé pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Fonds.

Les événements géopolitiques ont continué d'avoir une incidence sur les marchés des capitaux au cours de la période. Certains événements survenus en France et au Brésil ont été défavorables pour le niveau d'endettement de ces pays, ce qui a eu une incidence négative sur leurs marchés connexes. La reprise économique dans de nombreux pays a été modeste, ce qui a permis aux marchés boursiers des économies développées de générer des rendements solides. Les actions chinoises ont rebondi en raison des mesures de relance, après avoir été en panne de croissance.

Les résultats des élections américaines ont d'abord été perçus comme une évolution positive pour les actifs plus risqués, mais cela s'est avéré de courte durée, la confiance des investisseurs ayant faibli en décembre 2024. Au début de 2025, les relations commerciales ont été au centre des préoccupations, notamment en raison de l'annonce de l'imposition de tarifs douaniers sur les importations du Canada et du Mexique. Bien que l'imposition de la majeure partie des tarifs douaniers ait été reportée, cette préoccupation, conjuguée à la détérioration des

données économiques américaines, a suscité des inquiétudes quant aux perspectives de croissance future.

L'exposition aux obligations de sociétés mondiales axées sur la valeur a freiné le rendement du Fonds. Les stratégies axées sur la volatilité ont également nui au rendement du Fonds. Ces stratégies, qui visent à tirer parti des primes d'assurance dont les options sont assorties, ont donné de piètres résultats depuis décembre, alors que la volatilité du marché a augmenté. Le positionnement dans les actions chinoises a nui au rendement après que la Chine a dévoilé son plus important plan de relance depuis la pandémie de COVID-19. La position vendeur dans des titres libellés en dollars américains, combinée aux positions vendeur du Fonds dans des titres libellés en dollars de Hong Kong et en dollars de Singapour, a nui au rendement.

La plupart des positions dans des actions ont avantagé le rendement du Fonds, les positions dans des actions axées sur l'accélération de la croissance ayant affiché les meilleurs rendements. La stratégie du Fonds en matière de devises a contribué au rendement, plus particulièrement l'exposition aux titres libellés en devises latino-américaines et en livres turques, ainsi que les positions vendeur dans des titres de certains pays de l'Asie libellés en monnaie locale. Parmi les autres moteurs du rendement, soulignons l'exposition aux titres libellés en reals brésiliens et en pesos colombiens. La position vendeur du Fonds dans les titres d'Indonésie a également souri au rendement.

Le conseiller en valeurs a intégré plusieurs facteurs boursiers mondiaux axés sur des titres en particulier pour renforcer l'exposition du Fonds aux facteurs liés aux indices boursiers mondiaux. Les facteurs en question étaient la qualité, la réversion, le dynamisme et la faiblesse de la volatilité. Le conseiller en valeurs a également intégré plusieurs stratégies liées aux marchandises, comme le rendement pouvant découler de la volatilité du prix des marchandises, la volatilité implicite du prix des marchandises et l'évolution du prix des marchandises. Ces stratégies viennent renforcer les positions du Fonds grâce à l'ajout de facteurs supplémentaires dans la catégorie d'actifs des marchandises.

1

#### Effet de levier

Un effet de levier se produit lorsque l'exposition totale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi sans dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'exposition totale correspond à la somme des éléments suivants :

- l'encours total des emprunts du Fonds aux termes des conventions d'emprunt;
- la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds:
- le montant nominal total des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés conclus aux fins de couverture.

Au cours de la période de six mois close le 28 février 2025, l'effet de levier du Fonds s'est établi dans une fourchette de 177,6 % à 255,8 % de la valeur liquidative du Fonds. L'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte le 26 novembre 2024, lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier afin d'atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte le 16 décembre 2024, alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Le recours aux dérivés par le Fonds et les ventes à découvert effectuées par le Fonds ont été les uniques sources de levier au cours de la période de six mois close le 28 février 2025. La valeur notionnelle totale des instruments dérivés du Fonds a été réduite de 5,9 %, ce qui correspond à la valeur notionnelle des instruments dérivés utilisés aux fins de couverture au cours de la période considérée.

### Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les menaces d'imposition de tarifs douaniers et les tarifs douaniers réellement imposés, ainsi que les autres mesures commerciales adoptées par les États-Unis, la Chine et d'autres acteurs mondiaux, en plus des contre-mesures tarifaires et des mesures de rétorsion non tarifaires prises par le Canada, l'Europe et d'autres pays, pourraient entraîner d'autres incidences négatives sur l'économie canadienne et mondiale, ainsi que sur les marchés des capitaux. Ces événements pourraient aggraver les autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants, et entraîner une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

# Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) relativement aux parts de série A, de série F et de série S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux apercus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) attribuées aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI, à titre de conseiller en valeurs, peut investir dans des parts du Fonds au nom d'autres fonds de placement.

# Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (SI CIBC), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (MM CIBC). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

### Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World

Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, « rabais de courtage ». Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

#### Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le courtier lié ou les courtiers liés) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la conclusion du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le

- gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations* entre fonds ou les *opérations* de *compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

## Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds. Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par le Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

# Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du Fonds et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds.

# Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période close le 28 février 2025 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part1 du Fonds (\$) - parts d	e série A			Date de débi	ut des activités : 2	2 octobre 2018
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	10,01	9,05	9,40	10,94	10,86	10,37
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,05	0,95	0,13	(0,66)	0,38	0,54
Total des charges	(0,10)	(0,20)	(0,21)	(0,22)	(0,26)	(0,28)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	(0,98)	(0,39)	(0,21)	0,10	_
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,16	1,27	0,11	(0,39)	0.09	0,31
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation <sup>2</sup>	0,07	1,04	(0,36)	(1,48)	0,31	0,57
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	-	-	_	0,11	0,18	0,01
Des dividendes	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital Remboursement de capital	_	-	-	-	0,05	_
Total des distributions <sup>3</sup>				0,11	0,23	0,01
		40.04	0.05		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Actif net à la fin de la période	10,09	10,01	9,05	9,40	10,94	10,86
Ratios et données supplémentaires - pa	rts de série A					
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) <sup>4</sup>	29 655	31 530	37 704	54 960	68 250	24 454
Nombre de parts en circulation <sup>4</sup>	2 938 992	3 148 596	4 166 677	5 844 584	6 239 840	2 251 645
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup> (%)	2,11*	1,98	2,02	2,12	2,28	2,34
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge <sup>6</sup> (%)	2,11*	1,99	2,02	2,12	2,28	2,34
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup> (%)	0,20*	0,15	0,36	0,22	0,16	0,44
Taux de rotation du portefeuille <sup>8</sup> (%)	111,76	200,87	251,65	166,47	141,68	159,00
Valeur liquidative par part (\$)	10,09	10,01	9,05	9,40	10,94	10,86
Actif net par part <sup>1</sup> du Fonds (\$) - parts d	e série F			Date de débi	ut des activités : 2	2 octobre 2018
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	10,41	9,31	9,57	11,09	10,96	10,39
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,05	0,98	0,13	(0,72)	0,39	0,95
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,11)	(0,12)	(0,14)	(0,18)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,05)	(1,03)	(0,30)	0,02	0,11	(0,27)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,17	1,34	0,01	(0,75)	0.09	0,09
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation <sup>2</sup>	0,12	1,19	(0,27)	(1,57)	0,45	0,59
Distributions :	,		( , ,	( , ,		·
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	_	_	_	0,19	0,24	0,05
Des dividendes	_	-	-	-		
Des gains en capital	-	-	-	-	0,05	0,01
Remboursement de capital  Total des distributions <sup>3</sup>	_			0.10	0.20	
	-	-	_	0,19	0,29	0,06
Actif net à la fin de la période	10,55	10,41	9,31	9,57	11,09	10,96

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de	2020					
dollars) <sup>4</sup>	16 388	18 519	24 063	68 235	194 577	52 106
Nombre de parts en circulation <sup>4</sup>	1 552 902	1 777 580	2 584 289	7 128 537	17 539 498	4 754 739
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup> (%)	1,05*	0.92	0.93	1.07	1.23	1,27
Ratio des frais de gestion avant renonciations	1,00	0,02	0,00	1,01	1,20	1,21
et prises en charge <sup>6</sup> (%)	1,05*	0,92	0,93	1,07	1,23	1,27
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup> (%)	0,20*	0,15	0,36	0,22	0,16	0,44
Taux de rotation du portefeuille <sup>8</sup> (%)	111,76	200,87	251,65	166,47	141,68	159,00
Valeur liquidative par part (\$)	10,55	10,41	9,31	9,57	11,09	10,96
Actif net par part <sup>1</sup> du Fonds (\$) - parts de	série S			Date de déb	ut des activités : 22	2 octobre 2018
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	9,37	8,78	9,35	10,87	10,74	10,22
Augmentation (diminution) liée à	0,01	0,10	0,00	10,01	10,11	10,22
l'exploitation :						
Total des produits	_	(0,33)	0,02	(0,10)	0,19	(80,0)
Total des charges	(0,05)	(0,05)	(0,09)	(0,10)	(0,13)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la	, ,	, ,	, ,	, ,	, ,	, ,
période	(0,14)	(0,18)	(0,67)	(1,03)	0,14	0,65
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,15	1,15	0,17	(0,29)	(0,07)	0,07
Augmentation (diminution) totale liée à						
l'exploitation <sup>2</sup>	(0,04)	0,59	(0,57)	(1,52)	0,13	0,52
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des						
dividendes)	-	-	-	-	-	-
Des dividendes	-	_	-	-	-	_
Des gains en capital	-	-	-	-	-	_
Remboursement de capital	_					
Total des distributions <sup>3</sup>	_		_	_		
Actif net à la fin de la période	9,33	9,37	8,78	9,35	10,87	10,74
Ratios et données supplémentaires - part	s de série S					
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) <sup>4</sup>	_	_	_	_	_	_
Nombre de parts en circulation <sup>4</sup>	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup> (%)	1,18*	1,05	0,97	0,98	1,22	1,25
Ratio des frais de gestion avant renonciations		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
et prises en charge <sup>6</sup> (%)	1,18*	1,05	0,97	0,98	1,22	1,25
	0,20*	0.45	0,36	0,22	0,16	0,44
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup> (%)	0,20	0,15	0,36	0,22	0,10	0,44
Ratio des frais d'opération (%)  Taux de rotation du portefeuille <sup>8</sup> (%)	111,76	200,87	251,65	166,47	141,68	159,00

Actif net par part <sup>1</sup> du Fonds (\$) - parts de série O			Date de dél	Date de début des activités : 22 octobre 2018		
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	10,70	9,49	9,66	11,21	11,08	10,48
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,06	0,99	0,14	(0,68)	0,39	0,61
Total des charges	_	-	(0,03)	(0,01)	(0,01)	(0,04)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la						
période	(0,03)	(1,02)	(0,26)	(0,19)	0,12	0,23
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,16	1,31	(0,04)	(0,46)	0,10	0,08
Augmentation (diminution) totale liée à						
l'exploitation <sup>2</sup>	0,19	1,28	(0,19)	(1,34)	0,60	0,88
Distributions :				. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
Du revenu de placement (à l'exclusion des						
dividendes)	_	_	_	0,31	0.33	0,14
Des dividendes	_	_	_	_	_	_
Des gains en capital	_	_	_	_	0,10	0,01
Remboursement de capital	_	_	_	_	_	_
Total des distributions <sup>3</sup>	_	_	_	0,31	0,43	0,15
Actif net à la fin de la période	10,90	10,70	9,49	9,66	11,21	11,08
Ratios et données supplémentaires - pa	rts de série O					
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de						
dollars)4	528 828	498 264	558 778	1 399 614	1 997 927	816 716
Nombre de parts en circulation <sup>4</sup>	48 531 752	46 529 021	58 903 557	144 858 253	178 189 108	73 683 118
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup> (%)	0,13*	0,00	0,01	0,02	0,04	0,06
Ratio des frais de gestion avant renonciations						
et prises en charge <sup>6</sup> (%)	0,13*	0,00	0,01	0,02	0,04	0,06
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup> (%)	0,20*	0,15	0,36	0,22	0,16	0,44
Taux de rotation du portefeuille <sup>8</sup> (%)	111,76	200,87	251,65	166,47	141,68	159,00
Valeur liquidative par part (\$)	10,90	10,70	9,49	9,66	11,21	11,08

- Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.
- b Prix de souscription initial.
- \* Le ratio a été annualisé.
- 1 Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- <sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2025 et au 31 août de toute période indiquée.
- 5 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.
- 6 La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.
- 8 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

### Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Pour les parts de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de série O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de série F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 28 février 2025, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Série A	Série F	Série S
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	54,94 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	45,06 %	100,00 %	100,00 %

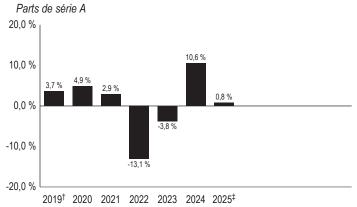
#### Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les séries de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

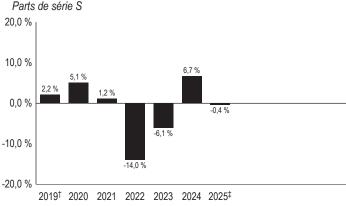
#### Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1er septembre, à moins d'indication contraire.

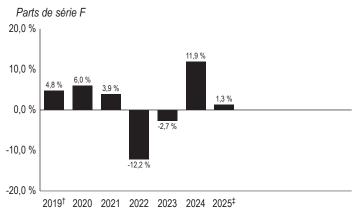




<sup>&</sup>lt;sup>‡</sup> Le rendement de 2025 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2025.

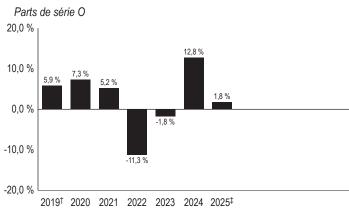


<sup>&</sup>lt;sup>†</sup> Le rendement de 2019 couvre la période du 22 octobre 2018 au 31 août 2019.



<sup>†</sup> Le rendement de 2019 couvre la période du 22 octobre 2018 au 31 août 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>‡</sup> Le rendement de 2025 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2025.



<sup>†</sup> Le rendement de 2019 couvre la période du 22 octobre 2018 au 31 août 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>‡</sup> Le rendement de 2025 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2025.

<sup>&</sup>lt;sup>‡</sup> Le rendement de 2025 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2025.

# Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2025)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site <a href="https://www.investissementsrenaissance.ca">www.investissementsrenaissance.ca</a>. Le tableau Principales positions – Positions acheteur présente les 25 principales positions acheteur du Fonds. Le tableau Principales positions vendeur présente les 25 principales positions vendeur du Fonds. Dans le cas d'un Fonds comprenant moins de 25 positions acheteur ou 25 positions vendeur, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51,8
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe, positions acheteur	39,9
Contrats à terme standardisés – actions, positions acheteur	21,3
Obligations de sociétés – positions acheteur	10,7
Services financiers	7,6
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	5,0
Obligations en devises – positions acheteur	4,7
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux, positions acheteur	1,2
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada, positions acheteur	1,0
Autres actifs, moins les passifs	(0,1)
Swaps	(0,2)
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	(0,4)
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada, positions vendeur	(10,3)
Contrats à terme standardisés – actions, positions vendeur	(11,3)
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe, positions vendeur	(20,9)

·	
District and the second second	% de la valeur liquidative du
Principales positions – Positions acheteur	fonds sous-jacent
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51,8
Contrat à terme standardisé sur obligations Euro-BUND, juin 2025	6,0
Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 2 ans, juin 2025	5,8
Contrat à terme standardisé à ultra longue durée sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, juin 2025	5,7
Contrat à terme standardisé sur indice S&P 500 Mini des États-Unis, mars 2025	5,1
Fonds mondial neutre au marché CC&L II, série F	5,0
Deutsche Bank AG, London – Billet lié à un indice – Indice DB Global Equity Reversion Factor USD	4,4
Contrat à terme standardisé Euro BTP, mars 2025	3,4
Macquarie Bank Limited, London Branch – Billet lié à un indice – Indice The Macquarie 7x Leveraged Dynamic Carry Bull / Bear Commodities Spread	3,2
Contrat à terme standardisé CME SOFR à 3 mois, mars 2026	3,1
Contrat à terme standardisé sur indice ICE SONIA à 3 mois, mars 2026	3,0
Contrat à terme standardisé sur taux d'intérêt Euribor à 3 mois, décembre 2025	3,0
Contrat à terme de trois mois sur le taux CORRA, mars 2026	2,9
Contrat à terme standardisé sur acceptations bancaires ASX de 90 jours, décembre 2025	2,9
République d'Indonésie, série FR103, 6,75 %, 2035/07/15	2,5
Contrat à terme standardisé sur indice du marché de Suisse, mars 2025	2,3
Contrat à terme standardisé sur indice Bolsa du Mexique, mars 2025	2,3
Contrat à terme standardisé sur indice KOSPI 200 de Corée, mars 2025	2,3
Contrat à terme standardisé sur indice SPI 200 d'Australie, mars 2025	2,2
Contrat à terme standardisé sur indice Amsterdam Exchanges, mars 2025	2,2
Contrat à terme standardisé sur indice NIKKEI 225 du Japon, mars 2025	2,2
Contrat à terme standardisé sur obligations du Trésor de l'Australie à 10 ans, mars 2025	1,9
Contrat à terme standardisé sur obligations d'État, position longue, juin 2025	1,9
Province d'Ontario, 5,85 %, 2033/03/08	1,2
Government National Mortgage Association, 5,00 %, 2054/12/20	1,2

Principales positions – Positions vendeur	% de la valeur liquidative du fonds sous-jacent
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 2027/06/01	(4,5)
Contrat à terme standardisé sur obligations du Trésor de la Corée à 10 ans, mars 2025	(4,0)
Contrat à terme standardisé à ultra longue durée sur obligations du Trésor des États-Unis, juin 2025	(3,1)
Contrat à terme standardisé Euro-SCHATZ, juin 2025	(2,7)
Contrat à terme standardisé sur indice FTSE 100, mars 2025	(2,5)
Contrat à terme standardisé sur indice WIG20 de Pologne, mars 2025	(2,5)
Contrat à terme standardisé sur indice FTSE/JSE Top 40 d'Afrique du Sud, mars 2025	(2,3)
Contrat à terme standardisé sur obligation à long terme de la Confédération suisse, mars 2025	(2,2)
Contrat à terme standardisé sur indice IFSC NIFTY 50, mars 2025	(2,2)
Contrat à terme standardisé sur obligations Euro-BONO, mars 2025	(2,2)
Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 10 ans, juin 2025	(2,0)
Contrat à terme standardisé sur indice MSCI d'Indonésie, mars 2025	(1,9)
Contrat à terme standardisé sur obligations du Trésor des États-Unis à 5 ans, juin 2025	(1,7)
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 2029/06/01	(1,6)
Gouvernement du Canada, 5,75 %, 2029/06/01	(1,4)
Contrat à terme standardisé sur obligations du Trésor des États-Unis à 2 ans, juin 2025	(1,4)
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 2027/02/01	(0,9)
Contrat à terme standardisé Euro-BOBL, juin 2025	(0,8)
Contrat à terme standardisé sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, juin 2025	(8,0)
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2028/03/01	(0,7)
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	(0,6)
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	(0,4)
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2027/09/01	(0,4)
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2029/03/01 Swaps	(0,3) (0,2)

#### Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



# Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200 Montréal (Québec) H3B 4W5

> 1-888-888-3863 www.investissementsrenaissance.ca info@gestiondactifscibc.com